



Circulaire n° 6844 du 28/09/2018

Personnels de l'enseignement organisé par la FWB

Changement d'affectation des membres du personnel nommés à une fonction de promotion (article 94 de l'arrêté royal du 22 mars 1969)

<p><b>Réseaux et niveaux concernés</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p><input type="checkbox"/> Libre subventionné</p> <p>    <input type="checkbox"/> libre confessionnel</p> <p>    <input type="checkbox"/> libre non confessionnel</p> <p><input type="checkbox"/> Officiel subventionné</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Niveaux : fondamental, secondaire, ordinaire et spécialisé</p> <p><b>Type de circulaire</b></p> <p><input type="checkbox"/> Circulaire administrative</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Circulaire informative</p> <p><b>Période de validité</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> du 28/09/2018 au 31/10/2018</p> <p><b>Documents à renvoyer</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oui</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Date limite : 31/10/2018</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire</p> <p><b>Mot-clé :</b></p> <p>Changement d'affectation - fonction de promotion</p>	<p><b>Destinataires de la circulaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Aux Chefs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire de plein exercice ordinaire et spécialisé organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;</li><li>- Aux Administrateurs(trices) des internats autonomes de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;</li><li>- Aux Administrateurs(trices) des homes d'accueil de l'enseignement spécialisé de la Fédération Wallonie-Bruxelles.</li></ul> <p><b>Pour information</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Aux organisations représentatives des travailleurs ;</li><li>- Au Directeur général adjoint du Service général de l'Enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles</li></ul>
--	--

**Signataire**

Ministre /  
Administration : AGE - Direction générale des personnels de l'enseignement  
organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Monsieur Jacques LEFEBVRE  
Directeur général

**Personnes de contact**

Service ou Association : Direction de la Carrière

Nom et prénom	Téléphone	Email
Les Agents de la Direction de la Carrière	02/413 20 29	<a href="mailto:recrutement.enseignement@cfwb.be">recrutement.enseignement@cfwb.be</a>

**Objet : Changement d'affectation des membres du personnel nommés à une fonction de promotion :**

- **Préfet/Directeur,**
- **Directeur dans l'Enseignement secondaire du degré inférieur,**
- **Directeur d'école maternelle,**
- **Directeur d'école primaire,**
- **Directeur d'école fondamentale,**
- **Administrateur,**
- **Chef de travaux d'atelier.**

L'article 94 du « statut » (AR du 22 mars 1969) prévoit la possibilité pour les membres du personnel nommés à une fonction de promotion de solliciter un changement d'affectation dans un autre établissement.

Cette demande doit être introduite à l'aide du formulaire reproduit en annexe et être envoyée, dans le courant du mois d'octobre, sous pli recommandé, à l'adresse suivante :

**Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles**  
**Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé**  
**par la Fédération Wallonie-Bruxelles**  
**Direction de la Carrière**  
**Boulevard du Jardin, 20-22**  
**Bureau 2 G 29**  
**1000 BRUXELLES**

Ce formulaire est également téléchargeable sur le site internet de Wallonie-Bruxelles enseignement ([www.wallonie-bruxelles-enseignement.be](http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be)), site sur lequel vous trouverez toute information complémentaire utile (conditions d'octroi, procédure à suivre...) relative au changement d'affectation des membres du personnel nommés à une fonction de promotion.

Pour toute question, une adresse courriel ([recrutement.enseignement@cfwb.be](mailto:recrutement.enseignement@cfwb.be)) ainsi qu'un numéro de téléphone (02/413 20 29, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 16h) sont à disposition.

Je vous saurai gré de bien vouloir porter la présente à la connaissance des membres du personnel concernés de votre établissement et vous remercie déjà de votre collaboration.

**Jacques LEFEBVRE**  
**Directeur général**

# ARTICLE 94

Année scolaire 2018-2019

## DEMANDE DE CHANGEMENT D'AFFECTION D'UN MEMBRE DU PERSONNEL NOMME A UNE FONCTION DE PROMOTION

NOM, Prénom : .....

Matricule : .....

Adresse : Rue ..... N° .....

Localité : ..... Code postal : .....

Téléphone : ..... Adresse mail : .....

Fonction à laquelle vous êtes nommé(e) : .....

Etablissement dans lequel vous êtes affecté(e) : .....

Eventuellement, nom de l'école fondamentale annexée : .....

**Changement d'affectation souhaité dans la même zone : OUI / NON (1)**

Etablissement(s) souhaité(s) : .....

Eventuellement, nom(s) de(s) école(s) fondamentale(s) annexée(s) : .....

**Changement d'affectation souhaité dans une autre zone : OUI / NON (1)**

Si oui, zone(s) demandée(s) : .....

.....  
.....  
.....

Etablissement(s) souhaité(s) : .....

.....  
.....

Eventuellement, nom(s) de(s) école(s) fondamentale(s) annexée(s) : .....

.....  
.....  
.....

Changement d'affectation souhaité dans un emploi définitivement vacant: OUI / NON ( 1 )

Changement d'affectation souhaité dans un emploi temporairement vacant: OUI / NON ( 1 )

**Circonstances exceptionnelles motivant cette demande :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Date :

Signature :

\_\_\_\_\_  
(1) biffer la mention inutile.